

PRIX DE LA CRYPTe 2026

Né en 1984, le prix de la Crypte récompense un jeune poète ou une jeune poétesse francophone de moins de 30 ans qui n'a jamais été publié·e par un éditeur professionnel, que ce dernier publie à compte d'auteur ou à compte d'éditeur.

Le prix consiste en l'édition à 300 exemplaires de l'œuvre sélectionnée. Le lauréat ou la lauréate est invité·e à participer au jury du Prix de La Crypte l'année suivant sa récompense.

RÈGLEMENT

L'auteur ou l'autrice atteste sur l'honneur être né·e après le 14 mai 1996 et joint obligatoirement à son envoi une photocopie de sa **carte d'identité** ou de son **passeport** et un **numéro de téléphone**.

Les textes sont des œuvres originales qui n'ont jamais été éditées. L'auteur ou l'autrice ne peut proposer qu'un seul manuscrit et s'engage à n'avoir plagié ni copié aucune œuvre déjà publiée.

Anonymes, ces œuvres ne comportent aucun signe distinctif autre que le titre en tête de la première page. Le nom de l'auteur ou de l'autrice ne doit donc pas apparaître et les notes d'intention ne sont pas autorisées.

Adressés par courriel, les manuscrits doivent être envoyés **avant le 1^{er} février 2026**, à :

lacrypte40@orange.fr

Elles sont envoyées au format **PDF**.

À la réception de son manuscrit, le poète reçoit un message attestant de sa participation.

Afin de préserver l'anonymat, les organisateurs attribuent dès réception un numéro d'enregistrement à chaque manuscrit.

Les décisions de l'équipe étant sans appel, les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler l'événement si les circonstances l'exigent.

S'ils l'estiment nécessaire, ils peuvent aussi demander au lauréat de retravailler son texte avec un membre des éditions de La Crypte.

Les manuscrits restent la propriété de leurs auteurs qui ne pourront exiger aucun droit d'aucune sorte des éditions de La Crypte.

Le fait de poser sa candidature implique pour tous les auteurs l'acceptation intégrale du présent règlement et des décisions du jury. Tout manquement entraîne automatiquement le retrait du candidat.

Le candidat atteste sur l'honneur avoir pris connaissance de ce règlement.

Pour tout renseignement : 06 27 13 15 86 ou lacrypte40@orange.fr